

FORMATION - GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

GESTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

OBJECTIFS :

Comprendre les enjeux de la lecture publique, connaître les missions et le rôle d'une bibliothèque
Acquérir les techniques de base pour gérer, faire fonctionner et animer la bibliothèque.
Mieux connaître les partenaires de la bibliothèque

CONTENU :

9h00 : Accueil des participants

9h30 : début de la formation

- Qu'est-ce que lire ?
- Missions, enjeux et rôle d'une bibliothèque de lecture publique
- Les différents statuts de gestion des bibliothèques, la législation
- Les publics
- Constituer les collections. Le circuit du document.
- L'action culturelle en bibliothèque
- Les partenaires de la bibliothèque
- La bibliothèque, centre de ressources : comment effectuer une recherche documentaire ?
- Évaluer et promouvoir la bibliothèque. Travailler en équipe, approche
- Rendre compte des activités de la bibliothèque
- Les animations



FORMATION - GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

GESTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

LIEU : PARIS

ESPACE VINCI

25, RUE DES JEUNEURS - 75002 PARIS

Samedi 19 Mai 2012

9h30 - 17h30

IEPP
13, rue de Champagne - 57070 METZ Actipole
tel/fax : 03 87 74 88 79 - contact@iepp.fr
www.iepp.fr

Bulletin de Préinscription GESTION D'UNE BIBLIOTHEQUE

Samedi 19 Mai 2012 - PARIS



LE STAGIAIRE :

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Ville: _____
Email: _____
Telephone: _____
Fonction : _____

L'ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise : _____

Adresse: _____

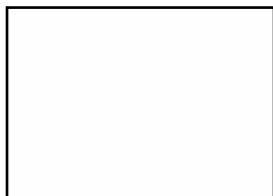
Code postal: _____

Ville: _____

Nom du Responsable Formation : _____

OPCA : _____

☐ Supplément restauration sur place : 25 € H.T.



Signature du Stagiaire

Bulletin à renvoyer complété et signé
par courrier à :

IEPP 13, rue de Champagne
57070 Metz Actipole

ou

scanné par mail à
contact@iepp.fr
ou par fax au 03 87 74 88 79

Pré-inscription possible par Internet
sur www.iepp.fr

Pour toute information vous pouvez
nous joindre au 03 87 74 88 79 ou à
contact@iepp.fr

N° de déclaration : 41 57 02733 57
auprès DRTEFP Lorraine

Signature du Responsable Formation:



Cachet de l'Entreprise

Tarifs de la formation H.T*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'IEPP :

350 € H.T. la journée de formation par personne

Les tarifs comprennent uniquement les frais de formation ainsi
que le café d'accueil.

*Notre organisme est soumis au taux de TVA à 19,6%

Une convention de formation vous sera envoyée
dès réception du bulletin de préinscription.

Une feuille de présence vous sera adressée après
la formation. L'émargement peut se faire par
demi-journée sur demande.

Droit à la formation :

*La législation prévoit que toute entreprise, quelle
que soit sa taille, doit participer au financement
de la formation professionnelle afin de permettre
aux salariés d'acquérir de nouveaux savoir-faire, de
mettre à jour leurs connaissances, de développer des
compétences pour s'adapter à un nouvel emploi ou
garantir leur employabilité.*

Droit Individuel à la formation :

*Le droit individuel à la formation (DIF) a pour objectif
de permettre à tout salarié de se constituer un
crédit d'heures de formation de 20 heures par an,
cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures.
L'initiative d'utiliser les droits à formation ainsi acquis
appartient au salarié, mais la mise en oeuvre du DIF
requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action
de formation. La formation a lieu hors du temps de
travail sauf disposition conventionnelle contraire ; elle
est prise en charge par l'employeur selon des
modalités particulières. Le DIF étant un droit
reconnu au salarié, celui-ci est libre ou non de
l'utiliser. S'il décide de ne pas l'utiliser, il ne peut
pas demander de compensation financière à
son employeur au titre des heures acquises et
non utilisées.*

